

Les Echos du village

Le bulletin d'information de la commune d'Heudebouville



**Joyeuses
Fêtes !**



Décembre 2023



M E I L L E U R S V Œ U X

*Hubert ZOUVU, Maire de Heudebouville
et son conseil municipal,
vous invitent à la cérémonie des vœux*

Le samedi 13 janvier 2024

à 11h00

Salle des fêtes de Heudebouville

*Réponse souhaitée par mail : mairie@heudebouville.com
ou par téléphone : 02 32 40 17 50
au plus tard le 6 janvier 2024*



Le mot du Maire

Chères Heudebouvillaises, chers Heudebouvillais,

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je vous présente mes vœux les plus chaleureux pour l'année 2024. Je souhaite qu'elle soit pour vous, ainsi que pour vos proches, une année pleine de bonnes surprises qu'elle vous apporte la santé, la joie, la réussite et le plein épanouissement.

L'équipe municipale, les agents communaux et moi-même adressons nos chaleureuses pensées à toutes celles et ceux qui ont perdu un proche au cours de cette année. Notre soutien va à toutes celles et ceux qui subissent en ce moment la maladie.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants dans la commune. Nous les accueillerons lors d'une cérémonie au cours de l'année 2024.

N'oubliez pas que nous sommes toujours à votre écoute et que vous pouvez venir nous rencontrer pour nous exprimer vos craintes ou vos requêtes.

Sachez que le Conseil Municipal a comme priorité de créer un environnement agréable à toutes et tous.

Le contexte général est tristement chargé avec la guerre en Ukraine, la guerre entre Israël et le Hamas. Nous subissons les conséquences économiques de ces conflits sur le sol européen.

Il n'en reste pas moins que cette année qui s'achève a été prolifique en réalisations à Heudebouville.

Les bâtiments de l'ancienne école ont été réhabilités. Nous avons une salle de sport qui accueille le judo, au grand bonheur des enfants mais aussi la danse et la gymnastique. Une belle salle est dédiée aux associations. La garderie a trouvé un lieu dans ce réaménagement.

DANS CE NUMÉRO :

- Accueil des nouveaux habitants
- Feu d'artifice
- La vidéoprotection
- Espace public
- Les diplômés
- Repas des anciens
- Verger pédagogique
- Jouets et colis
- Reconversion anciens locaux
- Urbanisme
- Prix Arturbain 2023
- Non respect du PLUIh
- Règles sur les clôtures
- Faits divers et incivilités
- Vitesse excessive
- Travaux voirie
- Eclairage public
- Arrêt de bus
- Mares communales
- Ecole « les Coteaux Fleuris »
- Tri des déchets
- Apprentissage du numérique
- Les Associations
- Nouveau service : carte d'identité et passeport
- Grippe aviaire
- La Poste
- Etat civil

Nous avons eu le plaisir d'accueillir, au Centre Communal de Santé route nationale, le 2 avril 2023, le médecin généraliste Dr Eva Gosselin.

Au mois d'octobre, un nouveau Centre Communal de Santé pluri professionnel a ouvert ses portes rue de la Croix Roger. Le Dr Eva Gosselin, et la secrétaire médicale l'ont rejoint, ainsi que les infirmières, Stéphanie Le Garrec, psychologue et Isabelle Roggemans, sophrologue.

En outre, Mme Isa Exilie ergothérapeute ainsi que ses 2 collègues, se sont installées, à l'ancien Centre Communal de Santé.

Une réalisation attendue de la majorité des habitants est effective depuis le mois de décembre de cette année. Il s'agit de la vidéo protection.

Nous nous efforçons de mettre en valeur les attraits que la commune possède.

Le tissu associatif de notre commune a été impacté depuis la COVID. Certaines associations ont été obligées de cesser leurs activités.

Je remercie et félicite tous les acteurs au sein des associations, des commerces et des entreprises qui donnent vie à la commune.

Je souhaite apporter mon soutien aux enseignantes et aux élèves de Heudebouville.

Les agents municipaux font un travail très important auprès de la population. Merci à eux pour leur implication.

Les pages qui vont suivre vous dévoileront plus en détail les réalisations de l'année 2023.

L'équipe municipale et moi-même allons poursuivre notre route en réalisant les objectifs que nous nous sommes fixés.

Chères concitoyennes, chers concitoyens, ce qui fait une commune, c'est la cohésion qui existe entre tous ses acteurs, entre tous ses habitants. Je souhaite que Heudebouville soit et reste un très agréable territoire d'accueil, de solidarité et de partage.

Mesdames, Messieurs, chères habitantes, chers habitants, je vous renouvelle mes vœux de santé et de réussite et de plein épanouissement pour cette nouvelle année 2024.

Hubert ZOUTU





Accueil des nouveaux habitants

Comme de coutume, M. le Maire et son conseil municipal ont accueilli les nouveaux habitants.

Avec les nouvelles constructions, mais aussi les changements de propriétaires et locataires, ce moment de présentation de nos associations, infrastructures de la commune et son organisation, permet une sociabilité indispensable dans l'équilibre de nos liens sociaux.

Ce moment de convivialité a permis à l'ensemble des présents d'échanger sur divers sujets et de faire connaissance.



23 juin 2023

Une soirée festive réussie

Suite au covid, le traditionnel feu d'artifice avait disparu des événements festifs à Heudebouville. Le 23 juin 2023, le ciel de notre commune a pu retrouver son éclat dans la nuit étoilée.

Certains ont pu s'étonner du jour et de la date. Afin d'être au plus près de la fête de la musique et de façon à ne pas être en concurrence avec d'autres manifestations voisines, le vendredi 23 juin est apparu comme un bon compromis pour tout le monde. Nous ne pouvons que nous féliciter de ce choix, car les habitants ont répondu en grand nombre autour de cet événement.

En collaboration avec Thierry Lambert (le St Valéry), ce sont 2 orchestres qui ont égayé la soirée. La possibilité de se restaurer a permis de créer un espace convivial apprécié de tout le monde.





La vidéoprotection arrive

Chose promise chose dûe ! Présentée dans le programme du futur conseil municipal en 2020, la vidéoprotection est installée depuis début décembre. Les subventions n'ayant pu être obtenues en 2022, le projet a pris une année de retard. Mais en 2023, subventionnée par la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) et le département, la municipalité a pu réaliser l'implantation de ces équipements.

Afin d'avoir une vue globale sur le fonctionnement d'un tel système, Hubert Zoutu, maire, Alain Chervel, adjoint et Patrick Depitre, conseiller municipal, se sont rendus à Pacy-sur-Eure, Val d'Hazey et Guitrancourt (Yvelines), accueillis par la police municipale et un adjoint chargé de la sécurité.

Afin de réaliser un rapport de préconisation, plusieurs réunions ont été nécessaires en mairie, mais aussi sur le terrain avec le représentant de la gendarmerie. Ce travail de longue haleine a permis de définir les emplacements prioritaires, de façon à quadriller les points d'entrée et de sortie de la commune.



14 sites sont référencés pour une trentaine de caméras installées (lecture de plaques et vision grand angle). 4 entreprises ont déposé leur dossier, et après le vote du conseil municipal, c'est Antenne Service, basée sur Evreux, qui a remporté le marché. La plupart de ses installations sont en service dans le département des Yvelines.

Le but de la vidéoprotection est d'installer sur la voie publique des caméras pour prévenir des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans des lieux particulièrement exposés à des risques d'agression, de vol ou de trafic de stupéfiants, des actes de terrorisme, dans les conditions prévues par l'article L.251-2 du code de la sécurité intérieure.

Ces dispositifs peuvent également permettre de constater des infractions aux règles de la circulation, réguler les flux de transport, protéger des bâtiments et installations publics et leurs abords, ou encore assurer la sécurité d'installations utiles à la défense nationale, prévenir des risques naturels ou technologiques, faciliter le secours aux personnes ou encore lutter contre les incendies et assurer la sécurité des installations accueillant du public dans les parcs d'attraction.



En aucune façon, les caméras filment chez les particuliers. Une convention avec les commerçants environnant le croisement de la route d'Ingremares, rue de l'Eglise et la départementale 6015 a été signée, autorisant à filmer devant leur devanture.

Si un administré porte plainte à la gendarmerie, l'une des personnes référencées auprès de la préfecture pourra transmettre la vidéo aux forces de l'ordre à leur demande.





Un coup de neuf pour l'espace public de la mairie



La fréquentation en augmentation de l'espace public juxtaposant la mairie est manifeste. C'est pourquoi de nouvelles tables ont été installées, offrant un lieu de convivialité agréable.

Une grosse quantité de copeaux dans les bacs à jeux accueillant les enfants a été déposée renforçant ainsi la sécurité des installations.

Chantier important, le sol du jeu principal n'était plus aux normes et l'entreprise Ludoparc a installé un revêtement de sol souple couleur verte pour le bon fonctionnement de ce jeu très apprécié.

La participation de nos employés communaux s'est avérée essentielle dans l'embellissement de ce lieu.

Déjections canines

Fléau sur l'ensemble du territoire, le conseil municipal a décidé d'implanter 6 bornes de propreté hygiène canine sur poteau.

Depuis la pose de ces bornes, une amélioration notoire est remarquée et il est rappelé que les déjections canines sont interdites sur les lieux publics : les voies, trottoirs, espaces verts, espaces de jeux pour enfants, et ce, par mesure d'hygiène publique.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.





Nos diplômés récompensés



Comme de coutume, M. le Maire et son conseil ont accueilli les diplômés de la commune pour leur remettre un présent afin d'honorer leur travail et leur assiduité scolaire. La présence d'une majorité des récipiendaires est une preuve indéniable de l'intérêt du moment partagé.

Brevet des collèges :

- Lily Effosse
- Arsène Richard
- Camille Cruette
- Maellis Cruette
- Quentin Rebulet
- Carolina Tomas Fransisco
- Margault Sans
- Lili Poprava

Brevet professionnel (spécialité maçon) :

- Dimitri Mortreuil

Baccalauréat :

- Lucas Prévost
- Paul Poprawa
- Tom Levézier





Convivialité :

La bonne humeur lors du repas des anciens

Changement de jour pour ce traditionnel moment de convivialité. Le dimanche habituel est remplacé par le samedi. En effet, trouver des salariés en ce jour dominical devient très difficile pour les traiteurs de la région.

Malgré cela, ce sont 86 personnes qui ont partagés le repas confectionné par l'entreprise Courtonne, au son de la musique orchestrée par Eric Boyer.

Tour à tour, Hubert Zoutu, maire, Anne Terlez, vice-président du conseil départemental et Philippe Brun, député de la 4e circonscription, ont pris la parole abordant les problèmes rencontrés par nos concitoyens.

Les chants et les pas de dances se sont succédés tout l'après-midi pour ceux qui le désiraient. Après avoir passé du temps auprès des anciens, Anne Terlez et Philippe Brun ne se sont, pas fait prier pour rejoindre les plus aguerris.

C'est à la nuit tombée que les participants ont quitté la salle des fêtes, certains emmenant un souvenir préparé par Véronique Postel.



M. Brun, député, Mme Terlez, vice-présidente du conseil général et M. Zoutu, maire ont honoré les doyens Mme Droite et M. Bourgeois.





Verger pédagogique du Manoir

Après avoir planté en décembre 2022 les arbres fruitiers, la seconde étape a eu lieu le vendredi 20 octobre en présence de M. Crestin, directeur de Terres à Maisons, de la municipalité, de M Jean-Marc Bérépion, président de l'APHN (Association pomologique de Haute-Normandie), accompagnés de bénévoles.

L'opération consistait à greffer, sur les porte-greffes, les cerisiers et pruniers plantés depuis une année.



Un petit atelier pédagogique a été réalisé sous la charreterie avec les enfants de l'école et quelques Heudebouvillais, afin de leur expliquer comment ligaturer un greffon de prunier sur son porte greffe avec du raphia.

Les bénévoles de l'association ont fait participer les personnes qui le souhaitaient pour le greffage. Cela a été très enrichissant, tant en explications qu'en pratique.

Le greffage des pommiers et poiriers se fera au printemps, en sève montante.





Samedi 9 décembre :

Jouets pour les plus jeunes et colis pour les anciens

Devenu un événement incontournable dans les manifestations annuelles de la commune, la distribution des jouets et colis s'est déroulée dans un esprit bienveillant. Ce moment intergénérationnel plaît aussi bien à nos aînés qu'aux enfants venus chercher leurs cadeaux mais surtout espérer rencontrer le père Noël. Et comme de fait, il a pris le temps de passer la matinée pour sortir de sa hotte les jouets tant attendus par nos bambins.

Dès 8 h, les conseillers municipaux ont préparés la salle de façon à accueillir les premiers visiteurs.

Ce croisement entre les générations permet de belles rencontres autour d'une table bien garnie (viennoiseries, rafraîchissement, café, thé, etc.).

Chaque enfant a pu découvrir les jouets classés par tranche d'âge avec un paquet de bonbons au choix.

Quant aux anciens, deux possibilités s'offraient à eux : des bons d'achat à utiliser dans les commerces de Heudebouville ou un colis provenant directement de la ferme de la sente aux ânes situé à Sylvains-lès-Moulins, pour régaler leurs papilles dans cette période appropriée.





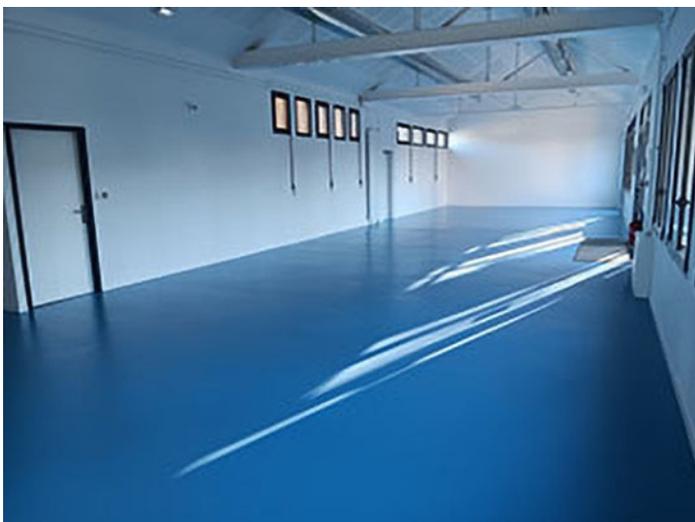


Reconversion des anciens locaux

Les travaux qui avaient pris du retard se sont terminés avant les vacances d'été. De gros travaux d'isolation ont été mis en œuvre : des fenêtres plus performantes ont été posées, la chaudière gaz a été remplacée, de l'éclairage led a été installé dans tous les locaux avec détecteur de présence pour économie d'énergie. Nous avons conservé et nettoyé le plancher chauffant de la garderie.



Les bâtiments ainsi que les extérieurs ont été conçus pour respecter les normes des Personnes à Mobilité Réduite. Les enfants ont fait leur rentrée dans la garderie en septembre. Quant aux associations, elles ont pris possession de la salle des associations et de leurs placards. Vous pouvez découvrir notre salle de sport et aller à la rencontre de la gym, du judo et de la danse. Nos agents ont réalisé les plantations courant novembre.





Centre communal de santé

La livraison du chantier a eu lieu début août après 4 mois de retard. Le bâtiment a totalement été réisolé avec un matériau biosourcé fib trio, isolation thermique ouate de cellulose. Toutes les menuiseries ont été remplacées pour plus de confort et pour un gain énergétique plus conséquent.



Pour le confort des patients et des professionnels, les cabinets sont équipés de cassettes réversibles alimentées par 3 pompes à chaleur avec liaison frigorifique. Un parking a été aménagé à l'arrière du bâtiment pour les praticiens et un autre en façade du bâtiment pour la patientèle. Le préau a été conservé pour 1 place handicapée et le stationnement des motos/vélos/trottinettes. Les professionnels de santé ont intégré les locaux début octobre.





Prix National Arturbain 2023 :

La commune de Heudebouville et Terres à maisons Normandie lauréats

Le Verger du Manoir à Heudebouville a reçu le prix national du concours de l'Art Urbain 2023. Cette distinction est la plus haute de la compétition et a été décernée par les différents élus, juges du concours.

Ce prix met à l'honneur le travail effectué par les équipes de Terre à Maisons en accord avec le Conseil Municipal. Dans le cadre de la transition écologique et des nouveaux usages, ce programme est la création d'un nouveau lieu de vie permettant la requalification d'un site au patrimoine remarquable, sur 5 hectares avec une soixantaine de logements en plein cœur de l'Agglomération Seine-Eure, proche de Louviers.

Terres à Maisons a oeuvré pour que cette opération soit réalisée avec la requalification d'une emprise foncière publique, la préservation du patrimoine, la restauration d'une charretterie déplacée sur le verger, la plantation d'1 hectare d'arbres fruitiers sur le verger conservatoire, la conservation et remise en état d'anciens murs en bauge, la protection et conservation de la biodiversité, valorisation de 2 mares et création de rues jardinées

C'est aussi la plantation d'arbres fruitiers greffés avec différentes variétés de pommiers, poiriers, pruniers,... réalisée en partenariat avec l'APHN (Association de Pomologie de Haute-Normandie) qui animera des ateliers pédagogiques avec les écoles sur site.



Quels sont les risques encourus en cas de non-respect du PLUIh ?

PLU*i*H
Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal et Habitat

Le non-respect des règles d'urbanisme cause des atteintes assez graves aux personnes, aux biens et à l'environnement. Par conséquent, les sanctions et peines encourues sont nombreuses en matière de non-respect du PLUIh. En effet, si en tant que propriétaire, vous ne respectez pas les règles d'urbanisme vous subirez des sanctions administratives. Ces dernières varient selon la gravité des infractions. Vous pouvez donc vous retrouver confronté à des risques de mise en demeure, des amendes de plusieurs milliers d'euros, etc.

Outre les sanctions administratives, le non-respect du PLUIh peut occasionner aussi des sanctions pénales. Il s'agit des premières sanctions à craindre. Celles-ci s'appliquent aux infractions de défaut d'autorisation ou de conformité aux prescriptions. En plus de l'amende, la récidive vous expose à des peines d'emprisonnement. La peine peut varier entre trois et six mois.

Bien évidemment, tout ceci aura d'importantes conséquences financières. Le juge chargé du dossier peut exiger une mise en conformité voire une démolition de la construction. De plus, toutes ces tracasseries sont susceptibles d'engendrer une perte de valeur de votre bien immobilier.

Comment éviter de prendre des risques ?

La meilleure manière d'éviter les risques liés au non-respect des règles d'urbanisme consiste à prendre de sérieuses résolutions. Vous devez avant tout bien vous renseigner au sujet de celles-ci et principalement sur le Plan Local d'Urbanisme en vigueur dans notre commune. Les documents constitutifs du PLUIh sont en ligne sous format PDF sur le site internet de la mairie.

Ensuite, demandez les autorisations nécessaires. Si vous avez des difficultés pour maîtriser ces règles ou pour obtenir une autorisation d'urbanisme pour vos travaux, vous pouvez solliciter l'aide de Mme Dumets Sylvie, adjointe chargée de l'urbanisme auprès de la mairie.



Secteur champêtre ou urbain ?

Règles sur les clôtures

De nouvelles règles concernant les clôtures sont d'ores et déjà en vigueur. Toute édification ou modification de clôtures sur l'ensemble du territoire intercommunal est soumise à autorisation administrative conformément aux dispositions de l'article L. 421-4 du Code de l'Urbanisme.

QU'EST-CE QU'UNE CLÔTURE ?

On la définit comme « tout ouvrage dont la finalité consiste à fermer l'accès à tout ou partie d'une propriété. Elle peut être maçonnée ou végétalisée (avec ou sans grillage). Elle peut être édifiée sur les limites donnant sur les voies publiques ou privées, sur les emprises publiques, et sur les limites séparatives (entre deux voisins ou donnant sur un espace naturel ou agricole). »

La clôture est un élément architectural et paysager courant de notre environnement quotidien. Elle participe à la composition du paysage urbain, qui est un bien commun. Elle joue un rôle essentiel pour l'environnement (notamment sur la biodiversité, la gestion de l'eau et la création d'îlots de fraîcheur).

Il faut tout d'abord définir si vous êtes en secteur champêtre ou urbain. Ensuite, suivant le lieu géographique de la commune, les règles d'édification sont différentes.



Pour tous renseignements, contacter Mme Dumets Sylvie, adjointe, chargée de l'urbanisme.



Faits divers et incivilités



**Chemins
des Foins**

**Route
d'Ingremare**



RD 135



Route d'Ingremare



RD 135



**Barrière devant
le St Valéry**



**Potelet chemin
des écoliers,
face à la mairie**



Les Vaugosses



Rue de la Croix-Roger



RD 6015 face à la pharmacie



Rue du Clos des Vignes



Ecorparc II parking co-voiturage



Chemin de halage l'Ormais



Vitesse excessive dans le village :

Des panneaux « Stop » sont posés



*Sortie parking
de l'école*



*Rue de la Croix-Roger
sortie lotissement du Roy*



*Rue de la Croix-Roger
sortie centre de santé*



*Carrefour chemin des 3 Roger,
chemin des Pras,
rue de la Croix-Roger*

Quelle sanction pour un STOP grillé ?

Quelle amende pour un stop grillé ? Les forces de l'ordre peuvent vous verbaliser si vous grillez un stop. L'amende forfaitaire est de 135 euros, si vous payez rapidement elle est minorée à 90 euros. Le code de la route prévoit également un retrait de 4 points sur votre permis.



Travaux voirie

Les travaux de voirie chemin du Relais et chemin du Pileux ont été réalisés en partie.





Eclairage public

Cette année, encore 25 lanternes ont été changées pour passer en leds :

- Rue de la Croix-Roger (de la mairie à la rue de l'Ombre)
- Chemin des Forrières
- Ruelle Joly
- Chemin Herbu
- Rue Meslières
- Rue du Manoir.

Nous continuerons ces changements en 2024, rue de l'Eglise, rue Robine, rue de la Recette.



Remplacement du mât accidenté en 2022 place de la mairie



5 lampadaires du lotissement la Vicomté ont été changés

Les 3 éclairages piétons au niveau des ralentisseurs rue de la Croix-Roger

Un nouvel arrêt de bus



Suite à la réunion de quartier secteur Nord du village, une demande par les riverains d'un abri de bus avec ramassage scolaire a été formulé. C'est désormais chose faite au niveau de la placette rue la Croix Roger.



Mares communales :

Entretien et restauration

La commune a la particularité de posséder plusieurs mares. Des actions sont menées par l'agglomération Seine-Eure en charge de l'entretien, de la restauration et de la signalétique.

Des actions pour lutter contre la prolifération des espèces envahissantes ou invasives est l'une des 5 principales menaces répertoriées dans la stratégie nationale de protection de la biodiversité.

Les espèces exotiques invasives (écrevisse de Louisiane, ragondins, renouée du Japon, Jussie, tortue...) se développent aux dépens des espèces locales.

La rivière et les zones humides associées abritent de nombreuses espèces et milieux remarquables à protéger. La végétation assure des fonctions comme l'auto-épuration de l'eau.

Si vous avez connaissance d'une mare ancienne non répertoriée, vous pouvez le signaler au service du cycle de l'eau.



Une nouvelle signalétique à la mare Puante (au bout du chemin du Relais) est présente depuis peu.

En février dernier, les services de l'agglomération Seine-Eure ont dû curer la mare du four à pain envasée.



En décembre, retour à la normale.



A l'École « Les Côtéaux Fleuris »

Différentes actions tout au long de l'année 2022-2023

Le 25 septembre, l'ensemble de l'école a participé à l'opération « Nettoyons la nature »

Equipé de kits complets, (sacs poubelles, gants et chasubles) les élèves se sont rendus dans différentes zones à proximité de l'école.

**Nettoyons
la nature!**

L'objectif de cette action est de sensibiliser les enfants sur la protection de la nature et de faire un geste concret afin de préserver notre environnement.



Des journées de cohésion au sein de l'école ont été organisées tout au long de l'année autour de différents thèmes : organiser et déguster un petit-déjeuner équilibré, préparer un spectacle de Noël, jouer à des jeux de société, se déguiser et participer à une boom, participer à des jeux sportifs, ...

Ces journées permettent à tous les élèves de se retrouver pour partager de bons moments et apprendre ensemble.

VIVRE ENSEMBLE





En avant pour l'aventure !!



Les enfants de l'école sont partis en classe de découverte du 20 au 22 mars 2023.

Pendant ces trois jours, ils ont été hébergés au centre la Mazure à Isigny-le-Buat, dans la Manche.

Les maternelles et les CP ont participé à diverses activités (tir à l'arc, randonnée, découverte de la faune et de la flore des sous-bois) pendant que les grands sont allés au Mont St Michel (promenade dans la baie, visite de l'abbaye et du Mont).



Décorations de Noël Ecole les Côteaux Fleuris





Une belle journée d'élection !

Inspirés de ce qui existe déjà dans la plupart de nos collèges de secteur, et fidèles au projet « Phare » pour lutter contre le harcèlement, nos élèves de l'école Les Côteaux Fleuris avaient pour mission, ce mardi 12 décembre, d'élire leur « ambassadeur contre le harcèlement ». Les élèves de cycle 3 avaient préparé 5 grands programmes d'actions concrètes, à mettre en place pour l'ensemble de nos petits écoliers.



Chaque jeune citoyen s'est donc prêté au jeu des élections avec le soutien d'une équipe municipale mobilisée et investie pour les guider dans cet acte ô combien important qu'est le vote !

Munis de leur carte d'électeur, les enfants ont glissé leur bulletin dans l'urne et tout a été organisé dans les règles de l'art !

Même si un seul programme a finalement été élu, nous tenons à souligner l'incroyable travail de tous les élèves de cycle 3. Nous félicitons chacun d'entre eux pour leur remarquable investissement dans le projet et leurs idées talentueuses !

Merci et bravo à tous !





Tous ensemble contre le harcèlement !



Après le discours de circonstance, les heureux élus ont été félicités par tous leurs compagnons d'aventure !

Merci à l'ensemble des enfants pour leur travail incroyable et leur investissement sans faille.

Merci à toute l'équipe municipale.



Le tri des déchets

Du changement en perspective

**LES JOURS DE COLLECTES
CHANGENT
AU 1^{er} JANVIER 2024**

L'année 2024 marque le démarrage du nouveau marché de collecte des déchets ménagers.

Dans le cadre du renouvellement de cette prestation, les circuits de collecte ont tous été revus afin d'être optimisés et de réduire le nombre de kilomètres parcourus ainsi que l'impact des déchets sur notre environnement.

Les changements de jours de ramassage :

Cette refonte du calendrier de collectes implique des changements au niveau des jours de ramassage des déchets sur votre commune. Pour une meilleure compréhension du nouveau planning de collecte, les ramassages seront faits le même jour de la semaine et la même semaine pour les ordures ménagères et les déchets recyclables. Quand cela a été possible, la collecte des déchets végétaux a également été planifiée le même jour (ce qui est le cas dans la commune d'Heudebouville).

Cette mesure a aussi pour objectif de limiter le temps de présence des bacs sur les trottoirs.

Sur ce nouveau marché, les collectes sont maintenues le matin uniquement, à partir de 4h00. La consigne de toujours sortir les bacs la veille au soir reste donc en vigueur et est indispensable au bon déroulement des collectes.

(Aucun rattrapage ne sera mis en place si cette consigne n'est pas respectée).

Pour HEUDEBOUVILLE, les jours de ramassage 2024 seront :

ORDURES MENAGERES + TRI : VENDREDI des semaines paires,

DECHETS VEGETAUX : tous les VENDREDIS de la semaine 11 à la semaine 48.



A partir du **1er janvier 2024**, les élus de l'agglomération Seine-Eure ont également adopté une nouvelle mesure d'incitation au tri et à la réduction des déchets, en mettant en œuvre une réduction de fréquence de la collecte des ordures ménagères à :

UNE FOIS TOUTES LES DEUX SEMAINES

Cette fréquence suivra le rythme de collecte du bac jaune, qui sera ramassé le même jour afin d'éviter tout transfert de flux d'une semaine sur l'autre (ordures ménagères dans le tri et inversement).

La fourniture de bacs :

Les nouvelles fréquences de collecte vont générer des demandes de bacs plus grands ou complémentaires. Pour les foyers, à partir de 4 personnes, un bac de 240 litres peut être attribué. Pour les familles au-delà de 5/6 personnes au foyer, il peut leur être attribué un deuxième bac de 240 litres.

Pour le tri, un deuxième bac jaune peut être attribué à partir de 5 personnes au foyer.

Des consignes de tri qui évoluent et des bacs jaunes contrôlés :

Dès cette fin d'année, les papiers (papiers, enveloppes, journaux, magazines, etc...) peuvent d'ores et déjà être mis dans le bac jaune, en mélange avec les emballages (hors verre).

Les colonnes à papiers que vous connaissiez à côté des colonnes à verre vont progressivement disparaître. Certaines seront maintenues et transformées en colonne « jaune » pour le tri des emballages afin de permettre un point de délestage quand le bac de tri déborde.





Des consignes pour chaque bac



Contrôle contenu et conformité :

Sur le nouveau marché qui nous lie avec la société Sepur, un poste de contrôleur qualité à temps complet est prévu au contrat. Des contrôles sur le contenu et la conformité avec les consignes de tri vont donc être effectués sur les bacs jaunes et les bacs à déchets végétaux. Une signalétique d'alerte qualité et de refus de collecte à apposer sur les bacs est en cours de création. Chaque riverain se voyant refuser un bac à la collecte pour un problème de qualité sera invité à retrier son bac et recevra soit la visite du contrôleur qualité pour une sensibilisation, soit a minima un document détaillant les consignes de tri dans la boîte aux lettres.

La gestion des impasses et voies étroites :

En effet, les collectes en marches arrières sont interdites et accidentogènes. Celles-ci doivent donc être supprimées. Pour se faire, le nouveau marché de collecte prévoit des tournées voies étroites, effectuées en mini-benne allant de 3.5 à 7 tonnes, tous les jours, sur tous les flux.

Toutefois, ces mini-bennes ne peuvent pas passer partout. Parmi les nouveautés du 1er janvier, plusieurs tournées seront effectuées chaque semaine sur le territoire en bennes électriques et à carburant végétale, parce que même les mini-bennes ne peuvent pas faire demi-tour quand il n'y a pas de zone de retournement.

Nouveaux horaires au 1^{er} janvier 2024

Déchèteries du territoire Seine-Eure

	LOUVIERS <small>Voie du Patriote de l'Eure</small>		VIRONVAY <small>Allée des Frênes</small>	
LUNDI	9h - 12h15	13h30 - 17h	FERMÉE	
MARDI	FERMÉE		FERMÉE	13h30 - 17h
MERCREDI	9h - 12h15	13h30 - 17h	9h - 12h15	13h30 - 17h
JEUDI	9h - 12h15	13h30 - 17h	FERMÉE	13h30 - 17h
VENREDI	FERMÉE		FERMÉE	13h30 - 17h
SAMEDI	9h - 12h15	13h30 - 17h	9h - 12h15	13h30 - 17h

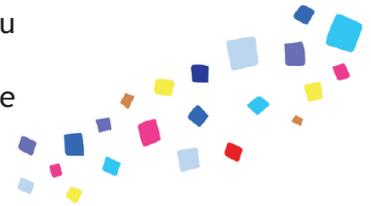
+ d'informations : agglo-seine-eure.fr



Apprentissage du numérique

L'Agglomération Seine-Eure en étroite collaboration avec la mairie d'Heudebouville vous propose un accompagnement dans l'apprentissage du numérique au quotidien lors d'ateliers collectifs gratuits et ouverts à tous !

Un coupon-réponse a été distribué dans les boîtes aux lettres des habitants de façon à organiser les séquences.



AU PROGRAMME :



A - Prendre en main un équipement informatique



C - Découverte des applications bureautiques



B - Naviguer sur internet



D - Créer et gérer mes contenus numériques

Séances le lundi
matin de 9 h
à 11 h à partir
du 15 janvier 2024.

**INSCRIPTION
OBLIGATOIRE**

Pimms Association

Qui sommes nous ?

Le Pimms Médiation Seine-Eure est né en 2007, grâce aux volontés communes de l'Agglomération Seine-Eure et des entreprises locales : Veolia, EDF, Transdev, ENEDIS et la Poste qui assurent la gouvernance de l'Association encore à ce jour.

Le Pimms Seine-Eure est une association Loi 1901 reconnue d'intérêt général, et est aujourd'hui financée par l'Etat, la Communauté d'Agglomération Seine-Eure et les entreprises privées.

Son rôle :

Le Pimms Médiation Seine-Eure développe une activité multiservices de proximité pour favoriser le vivre ensemble et faciliter l'accès des populations aux services nécessaires à la vie courante et aux droits sociaux.

Conformément à la norme AFNOR NF X60-600, le Pimms Médiation intervient autour des 8 registres de la médiation sociale, tels qu'assurer une présence active de proximité, prévenir et gérer les situations conflictuelles, participer à une veille sociale sur le territoire, etc. Le Pimms Médiation Seine-Eure joue également un rôle de tremplin professionnel auprès de ses médiateurs sociaux en les accompagnant dans le cadre d'un parcours d'insertion tutoré, professionnalisant et inclusif.

Heudebouville :

La permanence se tiendra tous les vendredis matin à partir de janvier 2024 (sauf période de congés et/ou fermeture, formation).

La permanence sera ouverte au public de 8 h 45 à 12 h 15, salle des associations

Plus d'info : seine-eure@pimmsmediation.fr - 02.32.25.12.25 (numéro unique).





Association gym et détente d'Heudebouville

Bonjour à tous et à toutes,

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons repris les cours du lundi soir de 19 h à 20 h. Une nouvelle professeure, Macha Granchen, nous propose chaque lundi de nouvelles activités adaptées selon les possibilités de chacune. La nouvelle salle, mise à disposition par la mairie, est pratique et accueillante (dans l'ancienne école).



Si vous êtes motivé.e., n'hésitez pas à contacter la présidente Martine Gosset au 06 22 91 72 84 ou Elodie Bettinger , secrétaire au 06 52 68 35 71

Bien sportivement

Paroisse catholique bienheureux Père-Laval

Cette année 2023 aura été marquée par le changement de notre évêque, Monseigneur Christian Nourrichard ayant pris sa retraite à l'âge de 75 ans.

Le 9 septembre 2023, Monseigneur Olivier de Cagny a été ordonné évêque d'Evreux. Il viendra dans les prochains mois se présenter à chaque paroisse du Diocèse.

Un petit livret guide pratique sur la paroisse « Bienheureux Père Laval » Louviers Boucle de Seine est disponible dans le hall de la mairie.

*Messes à Heudebouville les 23 décembre,
3 février à 18 heures et le 4 mai à 18 h 30*





HEUDEBOUVILLE ASSOCIATION

vous retrouve en 2024



**Bourse aux vêtements
le 14 avril**



**Rallye touristique
le 25 mai**



**Marché Fermier
et Foire à tout
le 1^{er} septembre**



**Bourse aux jouets
le 6 Octobre**



**Marché de Noël
le 10 Novembre**

**Loto de Noël
le 8 Décembre**



Nous remercions nos bénévoles pour l'aide apportée tout au long de l'année. Heudebouville Association vous présente ses meilleurs vœux et vous attend nombreux lors de ses prochaines manifestations.

Le Bureau
Frédérique Piednoël (Présidente)
Christiane Bareix (Trésorière)
Sylvie Dumets (Secrétaire)



**HEUDEBOUVILLE
ASSOCIATION**

**LES
ENFANTS
TERRIBLES**





Association de Loisirs des Anciens de Heudebouville

L'année 2023 a débuté le 17 janvier, lors de l'Assemblée Générale, par l'élection d'une nouvelle présidente, **Madame Françoise Pesant**, que nous remercions pour son engagement, ainsi que d'un bureau plus étoffé.

Chaque mois a été ponctué, comme les années précédentes, par la tenue d'un goûter agrémenté parfois de jeux de société. Notre buffet de rentrée annuel s'est déroulé en septembre. C'est avec un grand plaisir que nous avons reçu, en octobre, des élèves de maternelle de la classe de Madame Ducoudray. Ainsi nous avons partagé le goûter ensemble.

Nous avons pu organiser une soirée « Tartiflette » en février, une soirée « Cochon grillé » en septembre et une soirée « Beaujolais nouveau » en novembre.

La tenue de la Foire à tout en avril a été un demi succès en raison d'une météo peu engageante.

Mais nous ne nous décourageons pas et une Foire à tout aura bien lieu en 2024.

Grâce à l'investissement des membres du bureau, ces rencontres conviviales sont rendues possibles, ainsi que la Foire à tout, à laquelle viennent s'ajouter des bonnes volontés.

Chaque adhérent(e) a pu recevoir son cadeau d'anniversaire et une boîte de chocolats pour Noël.

Si vous avez 60 ans au 31 12 2023 et n'exercez plus d'activité professionnelle, vous pouvez adhérer à l'association.

L'Assemblée Générale aura lieu le mardi 23 janvier 2024 à 14 h 30 dans la salle polyvalente de Heudebouville.

Vous y êtes cordialement invité(e).

Le montant de la cotisation annuelle d'adhésion 2024 s'élève à 18 €.

Merci de bien vouloir informer Madame Françoise Pesant, la présidente, de votre venue, au 06 14 43 02 12.



Foire à tout : cuisson des frites



Soirée « Tartiflette »



Soirée « Cochon grillé »



Association Collectif Tiers-Monde des Cantons de Louviers et Val-de-Reuil

L'association a été bien active cette année 2023. Notre collecte de fournitures scolaires au supermarché Leclerc à Incarville, étoffée d'un don de cartables neufs, offerts comme chaque année par Monsieur Martin, PDG, a été un succès. Ces fournitures ont été remises aux élèves Béninois en novembre.

Par ailleurs, nous avons récupéré des vêtements légers d'enfants, des lunettes et des ordinateurs qui seront envoyés au Bénin dès que possible.

Après 3 ans d'arrêt, la soirée dansante repas béninois du samedi 13 mai 2023, agrémentée d'une tombola, a été une réussite.

Nous avons préparé un projet pour la construction d'un groupe scolaire de 3 classes, dans une école de Cotonou (Agongbomey), qui sera cofinancé par notre association, la mairie de Heudebouville, l'Agglomération Seine-Eure et la ville de Cotonou. En effet, les élèves sont accueillis actuellement dans des classes complètement délabrées. Les travaux sont prévus de novembre 2023 à avril 2024.

Nous remercions le conseil municipal de Heudebouville pour l'attribution de la subvention annuelle qui aide à la réalisation de nos actions.

Dates à retenir

Contact Thérèse ZOUTU 02 32 40 29 67

→ Samedi soir 20 avril 2024 : à partir de 20H « Soirée dansante repas béninois », salle polyvalente

→ Dimanche matin 28 avril 2024 : « Vente de pain » au bénéfice du CTM, Intermarché à Louviers

Président : Siméon ZONON - Trésorière : Geneviève TORRE - Secrétaire : Thérèse ZOUTU



Soirée dansante repas béninois



Collecte et tri de fournitures scolaires



Remise des fournitures scolaires à l'école d'Agongbomey au Bénin





ASSOCIATION DU PLATEAU SPORTIF D'HEUDEBOUVILLE (APSH)



L'APSH = le sport accessible pour tous et en famille à Heudebouville !

Notre objectif est toujours de créer du lien dans notre village, et d'accueillir sportivement les nouveaux habitants.

Venez nous rejoindre !

CONTACTS

Le bureau :
Franck LESAULNIER Président
Agnès FELIX
Vice-présidente
Albane LUCAS secrétaire
Christine LEVASSEUR
Trésorière

apsh.bureau@orange.fr

L'association existe à Heudebouville depuis plus de 35 ans.

Notre activité en 2023 :



Le groupe de **Marche nordique** qui s'est constitué fin 2022, est sorti quasiment tous les lundis matin, mené par Dominique ou Josette. Cette nouvelle activité est une réussite, le rendez-vous est généralement le lundi 9h30 à la mairie. La communication du parcours choisi se fait par le biais d'un groupe WhatsApp, la veille au soir.

Nous allons acheter des bâtons de marche nordique, à prêter à toute personne souhaitant essayer cette activité. Demandez-les-nous !



L'activité historique de l'APSH, la **Randonnée**, quant à elle s'est essouffée, sur les 8 randonnées prévues, nous avons eu des participants uniquement sur les 3 premières : le 22 janvier sur la voie verte vers Le Vaudreuil, Val de Reuil et Lery – le 5 mars, journée dans la vallée de l'Oison au départ de St Germain de Pasquier et le 2 avril, journée à Gerberoy, plus beau village de France. Ensuite les destinations proposées : Varangéville, Week end à Granville, Patrimoine, sortie champignons avec un spécialiste, ... n'ont pas eu de succès et nous avons dû, la mort dans l'âme, les annuler.

Il n'y a pas eu de sollicitation suffisante pour le **Roller**.

Nous nous demandons si la **randonnée classique** et le format proposé répondent aux attentes des adhérents.

Nous invitons donc l'ensemble des habitants intéressés par la randonnée et aussi la marche nordique, à nous faire part de leurs souhaits (directement ou à apsh.bureau@orange.fr.)

Nous étudierons vos demandes et pourrons échanger avec vous lors de l'AG qui se tiendra le 4 Janvier 2024.



Pour 2024 :

Marche nordique : lundi matin.

Un autre créneau pourrait être mis en place si souhaité (par ex samedi après-midi, dimanche matin ?...).

Randonnée :

Le planning pourra être établi à l'issue de l'AG, selon les demandes exprimées.

En plus de profiter de la lumière et de production de vitamine D, marcher augmente la production des hormones du bien-être les endorphines. Des recherches ont aussi montré que la marche modifiait le système nerveux de façon à réduire la colère et l'anxiété.



Randonnée vers Léry



Marche nordique dans un jardin fleuri

Nous vous attendons nombreux à l'Assemblée générale de l'APSH

Le 4 janvier 2024 à partir de 17 h 30

à la nouvelle salle des Associations (ancienne école)

L'AG sera suivie d'un apéritif convivial.



Association des ANCIENS COMBATTANTS HEUDEBOUVILLE / VIRONVAY

Notre association d'anciens combattants, prisonniers de guerre, veuves et OPEX, fait partie du canton de Louviers. Rattachée à la fédération nationale au travers du département de l'Eure, nos actions en concertation avec les communes d'Heudebouville et de Vironvay sont :

- Les commémorations des grandes dates qui ont jalonné l'histoire de notre pays comme le 8 mai 1945, le 11 novembre 1918 et le 5 décembre ;
- Faire perdurer le devoir de mémoire auprès des jeunes générations ;
- Accompagner les membres dans leurs démarches de reconnaissance de leurs droits vis-à-vis de l'Etat français et soutenir le « Bleuet de France ».

Dans ce cadre, et comme chaque année, nous avons donc honoré les habitants du village « morts pour la France ». Un grand merci aux professeurs des écoles d'Heudebouville pour la participation des enfants aux cérémonies et à la présence des habitants de nos deux villages.



Pour terminer l'année 2023 sur une note festive, une distribution de colis de fin d'année a ravi l'ensemble des membres de notre association. Un grand merci à Lucienne, notre trésorière, pour la confection des colis et les concours de cartes qu'elle a pu de nouveau organiser et qui ont fait le bonheur des joueurs qui viennent du département et bien au-delà.



Nouveau service Carte d'identité et Passeport Biométrique à partir du 22 janvier 2024

Le 16 janvier 2023, la ministre chargée des Collectivités territoriales a annoncé de nouvelles mesures pour améliorer les délais de délivrance des titres d'identité, face à l'engorgement de nouveaux guichets de recueil des demandes de cartes d'identité ou de passeport ont été installés.

Nous sommes donc ravis de vous annoncer l'ouverture d'un nouveau service municipal au sein de notre commune, dédié à la délivrance des cartes d'identité et des passeports. Cette initiative vise à faciliter et à améliorer le processus d'obtention de documents officiels.

Désormais, vous pourrez prendre rendez-vous uniquement en ligne sur [https://rendezvousonline.fr/recherche/ Carte Nationale d'Identité \(CNI\) et Passeport](https://rendezvousonline.fr/recherche/ Carte Nationale d'Identité (CNI) et Passeport). Ouverture du service le 22 janvier 2024.



Il est inutile d'appeler la mairie qui ne prendra pas de rendez-vous par téléphone.

Attention vous devez impérativement avoir effectué la saisie de votre pré-demande sur le site ANTS pour prendre rendez-vous en suivant ce lien <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>.

PIMMS peut vous aider dans vos démarches, notamment pour la saisie de la pré-demande sur Internet. N'hésitez pas à les contacter pour prendre rendez-vous.

Une carte d'identité est valable 15 ans pour une personne majeure et 10 ans pour un enfant mineur.

Un passeport est valable 10 ans pour une personne majeure et 5 ans pour un enfant mineur.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2013 et que vous êtes majeur(e), elle reste valide 5 ans après la date d'expiration qui est indiqué, vous ne pouvez pas demander le renouvellement avant cette nouvelle date d'expiration. Exceptions : changement d'adresse, changement d'état civil (mariage, divorce, changement de prénom ou de nom), voyage avec justificatifs.

La liste des pièces justificatives à fournir varient selon la situation de chacun.

Assurez-vous d'avoir tous les documents nécessaires avant de vous rendre à votre rendez-vous.

L'agenda de prise de rendez-vous en ligne est ouvert pour une période de 1 mois. Si aucune plage de rendez-vous n'est proposée, cela signifie que le calendrier est complet.

Nous vous remercions de votre confiance.



Nouveau PIMMS

Point d'information et de Médiation multi-services.

Nous vous informons de l'ouverture d'une permanence du PIMMS à partir du Vendredi 5 janvier 2024.

Salle des associations :
8, rue de la croix Roger
27400 HEUDEBOUVILLE
☎ : 02.32.25.12.25 sur RDV

Permanence tous les vendredis de
8h45 à 12h15

Le PIMMS agit comme un intermédiaire entre les citoyens et les administrations, offrant une assistance pour diverses démarches administratives et sociales.



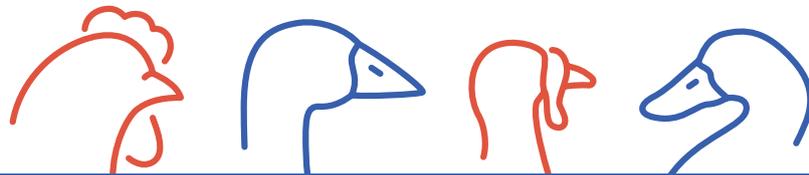


MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LUTTE CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE

Avez-vous bien protégé vos oiseaux ?



Message à l'attention des petits détenteurs d'oiseaux (basse-cour, oiseaux de particuliers et d'ornement)

Chaque année, les virus de l'influenza aviaire entraînent l'abattage de millions d'oiseaux. Chacun a son rôle à jouer dans la prévention et pour lutter contre la diffusion du virus. Les mesures de prévention à respecter impérativement par les petits détenteurs d'oiseaux à visée non commerciale sont les suivantes :

- 1.** en niveau de risque « élevé », mettre à l'abri vos oiseaux dans un environnement fermé. Éviter de les vendre/donner ou de les déplacer ;
- 2.** surveiller quotidiennement vos oiseaux et contactez votre vétérinaire en cas de signes nerveux ou respiratoires ou en cas de changement de comportement ;
- 3.** protéger le stock d'aliments, de litière de l'humidité et aussi de tout risque de contamination (contact avec d'autres oiseaux) y compris pour l'eau et les abreuvoirs ;
- 4.** ne pas se rendre dans des élevages de volailles, y compris des petites fermes avec vente de produits sur place, sans prendre de précautions (nettoyer vos vêtements avant et après la visite, ne pas toucher le matériel de l'élevage ni les oiseaux...) ;
- 5.** nettoyer et désinfecter régulièrement l'endroit où vivent les oiseaux et l'équipement utilisé pour leur entretien. Pour ce faire, ne jamais utiliser d'eau de surface (mare, ruisseau, eau de pluie...) ;
- 6.** déclarer vos oiseaux à la mairie. Plus de renseignements : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

En cas de mortalité anormale de vos oiseaux, conservez les cadavres, isolez-les, protégez-les et contactez votre vétérinaire ou votre direction départementale de la protection des populations.

Plus d'information : agriculture.gouv.fr/tout-ce-qu'il-faut-savoir-sur-l'influenza-aviaire



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Installée sur la commune depuis le 19 février 2009, L'Agence Postale Communale vous accueille pour vous offrir les prestations courantes permettant de garantir un service de proximité. Celle-ci propose des services postaux et des services financiers dits « de dépannage »

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00
Levée du courrier à 15h30

Les services postaux :

- Tout affranchissement manuel (lettres et colis).
- Vente de timbres-poste à usage courant
- Vente d'enveloppes et emballages colissimo prêt à poster
- Dépôts d'objets et de lettres recommandés affranchis ou pré affranchis
- Retrait de lettres recommandées et de colis avec avis de passage (**pensez à remplir la procuration à l'arrière de l'avis de passage et à donner votre carte d'identité lorsque vous ne pouvez pas venir vous-même. La personne qui vient retirer votre courrier ou colis, doit présenter aussi sa carte d'identité.**)

Les services financiers :

- Retrait d'espèces sur compte courant et livret d'épargne pour un montant de 500 euros par période de 7 jours.
 - Versement d'espèces sur compte courant et livret d'épargne pour un montant de 500 euros par période de 7 jours
 - **Pour les retraits et les versements, pensez à vous munir de votre chéquier ou de votre carte de retrait et d'une pièce d'identité.**
 - L'agence postale est munie d'un terminal de paiement qui vous permet de retirer de l'espèce si vous êtes munis d'une carte de crédit de la Banque Postale.
- Certaines opérations ne se font pas dans cette agence (vous rendre au Bureau de Poste de Louviers)

Pour tout incident relatif à l'envoi, la réception, la distribution d'un courrier ou d'un colis, merci d'appeler le 3631.

Lorsque l'agence postale communale est fermée pendant les congés du personnel, les instances, lettres recommandées et colis sont à retirer au bureau de poste de Louviers

**Horaires d'ouverture du bureau de poste de Louviers : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h et de 13h30 à 18h
le samedi de 9h00 à 12h**





Etat Civil 2023

Naissances : 9 enfants sont nés en 2023, 3 filles et 6 garçons dont :



- Garance LECLERC, née le 21 février 2023,
- Lubin LE GUENNOU, né le 19 avril 2023,
- Mathieu BOREL, né le 25 mai 2023,
- Thiam NABOR, né le 24 juillet 2023,
- Evan LEPESQUEUR, né le 7 novembre 2023

Mariages :

4 mariages ont été célébrés



4 pacs ont été enregistrés

5 décès



INFOS PRATIQUES MAIRIE



Elections Européennes

Les prochaines élections Européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024

La date limite d'inscription sur les listes électorales pour ces élections européennes, est fixée au vendredi 3 mai 2024.

*Le secrétariat de mairie sera fermé
du 25 décembre 2023 au 2 janvier 2024 inclus*

